

## **Compte rendu de la réunion du premier Conseil d'École du mardi 23 octobre 2012**

### **Étaient présents :**

Madame Marie-Christine Arnault, directrice et enseignante PS-MS  
Madame virginie Sérèmes, enseignante MS-GS  
Madame Marie-Hélène Jolivet-Béal, maire de Chamarande  
Monsieur Alain Brisse, maire de Torfou  
Monsieur Olivier Lejeune, vice-président de la Commission Scolaire de Chamarande  
Monsieur Laurent Coutelier, adjoint aux Affaires Scolaires à Torfou  
Monsieur Jacques-André Régnier, représentant des parents d'élèves  
Madame Cécile Boulmier, représentante des parents d'élèves  
Monsieur Benjamin Morillon, représentant des parents d'élèves

### **Absents :**

Monsieur Robert Poittevin Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (excusé)  
Madame Cécile Ducrocq, représentante des parents d'élèves (excusée)

L'ordre du jour a été suivi et les différents points ci-dessous discutés :

### **Règlements intérieurs (conseil d'école et école)**

Madame Arnault donne lecture des règlements « intérieur au conseil d'école » et « intérieur à l'école ».

Dans une optique autant économique qu'écologique, les Représentants de Parents d'Élèves suggèrent que les comptes rendus de Conseil d'École puissent être transmis aux parents, de préférence par internet, au lieu d'être distribués sur papier. Les parents désirant néanmoins obtenir une version papier du compte rendu pourront en faire la demande par l'intermédiaire du cahier de liaison dans lequel un papillon sera collé pour indiquer la disponibilité du compte rendu.

Madame Arnault l'accepte et une formulation est trouvée en concertation avec les membres du Conseil d'École présents.

Le règlement « intérieur au conseil d'école » avec sa modification est approuvé.

Les Représentants de Parents d'Élèves suggèrent qu'un paragraphe soit ajouté au règlement « intérieur à l'école ». Les parents ne doivent pas, au sein de l'école, interpeler les élèves pour régler des problèmes entre enfants mais doivent s'adresser à l'équipe éducative. Madame Arnault approuve cette suggestion et une formulation est trouvée en concertation avec les membres du Conseil d'École présents.

Le règlement « intérieur à l'école » avec sa modification est approuvé.

Une transmission de cette modification du règlement intérieur sera prochainement faite aux parents dans le cahier de liaison.

## Bilan de la rentrée 2012-2013

Madame Arnault dresse un bilan de la rentrée 2012-2013. Il y a 61 élèves, qui se répartissent sur deux classes :

Dans la classe PS-MS de Madame Arnault, il y a 30 élèves, 18 de petite section et 12 de moyenne section.

Dans la classe MS-GS de Madame Sérèmes, il y a 31 élèves, 5 de moyenne section et 26 de grande section.

La rentrée s'est bien passée. Le nombre d'ATSEM est satisfaisant et permet de prendre en charge les enfants dans de bonnes conditions.

## Projet d'école

Les enseignantes exposent le projet d'école qui s'articule autour de quatre objectifs.

### 1/ Acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible.

Le cahier de vie en est l'un des supports, tant à l'école qu'à la maison. Lors de la journée « portes ouvertes » d'octobre, des pages d'anciens cahiers de vie avaient été exposées afin de donner quelques exemples aux nouveaux parents.

Même si comme chaque année quelques cahiers de vie ne sont que peu ou pas remplis à la maison, l'année scolaire commence sur les chapeaux de roue pour d'autres. Les maîtresses vont d'ailleurs rappeler aux parents qu'il ne faut pas utiliser plus d'une page à chaque fois.

À l'école, les cahiers de vie sont regardés en groupe et les enfants peuvent alors commenter ce qu'ils ont fait à la maison ou pour ceux dont les pages « maison » sont vierges, se souvenir de ce qu'ils ont fait précédemment à l'école en commentant les pages « école ».

Les pages d'exemples, même si elles ne sont plus exposées sont toujours consultables.

### 2/ Entrer dans le monde de l'écrit, enrichir son imaginaire et sa culture littéraire

Un travail à partir de contes et d'albums va être fait tout au long de l'année.

Dans la classe de PS-MS, pour les petits :

- Les trois petits cochons
- Boucle d'Or et les trois ours
- Roule galette
- Poule rousse

Avec en plus pour les moyens (les petits profitant aussi de la lecture des contes):

- La moufle
- Le petit bonhomme de pain d'épice
- Bon appétit monsieur Lapin
- Bon appétit monsieur Renard
- La grenouille à grande bouche
- Le loup et les sept chevreaux
- La soupe au caillou
- John Chatterton détective (sous réserve)

Concernant les enfants de MS-GS :

- Le cartable magique
- Le chat botté
- La Fée Flocon
- John Chatterton détective (roman policier, travail réalisé en concertation avec l'école élémentaire (CE2). Un film d'animation sera aussi réalisé)
- Les habits neufs de l'empereur
- Le poisson d'or

Une mise en relation des contes et albums les uns avec les autres est toujours recherchée (« Roule galette » vs « Le petit bonhomme de pain d'épice », « Bon appétit monsieur Lapin » vs « Bon appétit monsieur Renard » vs « La grenouille à grande bouche », etc).

Des spectacles vont, à l'école, venir appuyer les contes travaillés. Pour l'instant sont prévus :

Mi-novembre : Gallou le berger (Compagnie Les 3 chardons)

Mi-janvier : Sur deux jours, un spectacle de marionnettes et la fabrication de marionnettes (Les Marionnettes de la tour penchée)

Mi-février : un spectacle musical

Dans le cadre de la liaison entre les classes de GS et de CP, la réalisation d'un Kamishibai va se poursuivre. Les GS vont travailler le langage écrit et la numération en CP et les CP vont venir créer leurs illustrations en GS.

### 3/ Maîtrise de la comptine numérique. Savoir compter jusqu'à 30 et dénombrer une quantité

Les enfants devront savoir compter jusqu'à 30 à la fin de la grande section. Le travail sera fait par l'intermédiaire de comptines à compter, de jeux de société avec un dé où l'on compte les cases, etc.

Un livre à compter sera réalisé avec les MS.

### 4/ Acquérir des références culturelles et s'exprimer par les arts

Une représentation de la chorale aura lieu avant Noël et une autre en juin.

Les autres travaux sont en cours de définition.

Les Représentants des Parents d'élèves attirent l'attention des enseignantes sur l'organisation de la représentation de la chorale de Noël dans l'école afin de trouver la meilleure configuration possible pour que tout le monde puisse assister au spectacle dans de bonnes conditions.

## **Autres projets pédagogiques**

Un travail sur « le monde qui nous entoure » sera réalisé, en s'appuyant entre autre sur quelques sorties (parc du Château de Méréville, parc du Château Chamarande, etc).

Un DVD photo ou vidéo « une année d'école » est en projet pour être proposé à la fin de l'année aux parents. Il pourrait regrouper les moments forts de l'année.

## **Rencontres parents-enseignants**

Il y a eu la réunion de rentrée en septembre, la journée portes ouvertes lors des élections des Représentants des Parents d'élèves en octobre, il y aura une rencontre en décembre à l'occasion de la chorale, la remise des livrets, fin janvier et mi-juin.

Les enseignantes précisent que lorsque les parents veulent les rencontrer, ils peuvent les contacter (de visu ou par téléphone) afin de convenir d'une date.

Madame Sérèmes se demande si la réunion de rentrée, fixée à 20h, n'était pas trop tard car les parents étaient peu nombreux.

## **La restauration scolaire**

Les Représentants de Parents d'Élèves trouvent qu'il n'est pas très simple de contacter la cantine pour faire un changement, la plage horaire donnée étant de 10 minutes (9h15 à 9h25), par téléphone, la veille.

Ils demandent s'il ne serait pas faisable de mettre en place une adresse mail permettant aux parents de pouvoir indiquer un changement de manière plus souple.

Monsieur Lejeune indique que comme il n'y a pas d'informatique au niveau de la cantine, il serait difficile de mettre en place une adresse mail pour les changements, mais que par contre, le répondeur a été remis en place depuis peu et qu'il est donc possible de laisser un message « à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit ».

Attention cependant, l'horaire limite de « 9h25 la veille » (y compris le mardi pour le jeudi et le vendredi pour le lundi) est toujours de mise.

Il reste bien sûr possible d'effectuer les changements via le cahier situé à l'entrée des classes de l'école.

### **La coopérative scolaire / caisse des écoles :**

La subvention municipale de 1785 euros est arrivée, la coopérative scolaire dispose à ce jour de la somme de 2484,66 euros. Le goûter organisé lors des élections des représentants de parents d'élèves en octobre a rapporté 107,50 euros. Le car pour la sortie au Parc du Château de Méréville a coûté 280 euros.

Le photographe scolaire passera en milieu d'année, une partie de la recette liée à la vente des photos de classe reviendra à la coopérative scolaire.

La coopérative scolaire financera un spectacle de danse dans le courant de l'année.

Les enseignantes vont faire prochainement des demandes de financement auprès de la caisse des écoles pour des sorties ou des spectacles.

L'école dispose d'une nouvelle télé, elle a été donnée par des parents d'élèves.

### **Entretien de l'école et des jeux. Travaux**

Une petite révision de la structure de jeux ainsi que de la porte de la cabane sont à prévoir.

Une grosse flaque se forme juste au niveau de la grille située au niveau du portail d'entrée lorsqu'il pleut. Une solution doit être trouvée pour corriger ce problème (trou d'évacuation, remplacement de la grille par du ciment, etc).

L'entrée de l'école manque d'accessibilité pour des poussettes mais aussi pour les fauteuils roulants le cas échéant. Madame le maire en prend acte mais indique que la configuration des lieux ne permet pas de faire facilement quelque chose respectant les normes obligatoires.

La porte d'entrée coince.

Les Représentants de Parents d'Élèves indiquent que les enfants s'éclaboussent avec les lavabos des toilettes. Le sol trempé après une séance de lavage des mains devient glissant. Les robinets avec poussoir sont hauts, les vasques basses et le jet d'eau assez fort, d'où les éclaboussures.

Un changement des robinets est peut-être à prévoir, à moins que l'ajout d'une vanne permettant de réguler le débit d'eau puisse suffire. L'ajout de mousseurs ou de brise-jets n'est pas possible sur ces robinets.

Les Représentants des Parents d'Élèves indiquent que des parents trouvent que l'école est petite que les enfants sont à l'étroit, en classe mais aussi au dortoir, qu'ils sont nombreux par classe, etc, et que cette situation, même si elle s'est très légèrement améliorée par rapport à l'année dernière, risque de perdurer dans les prochaines années. Ils interrogent madame le Maire sur les possibilités qui existent pour ajouter de l'espace à l'école, ceci même si l'ouverture d'une troisième classe n'est pas à l'ordre du jour.

Madame le maire est consciente du problème, plusieurs projets d'agrandissement avaient déjà été étudiés dans les années passées sans donner satisfaction.

Madame le maire indique que l'année prochaine il devrait aussi y avoir deux classes moins chargées (26 grands partiront en CP alors que la prévision d'élèves entrant en PS est beaucoup plus faible).

Madame le maire indique que pour l'instant la marge de manœuvre pour de gros travaux est très réduite et que les incertitudes sur le coût important pour la commune que va représenter le passage à la semaine de 4 jours ½ l'année prochaine n'améliore pas les choses. Néanmoins, elle indique que le dossier « agrandissement de l'école maternelle » n'est pas enterré et qu'elle est bien consciente du problème.

#### **Paiement de la cantine (sujet abordé en réunion mais qui n'était pas à l'ordre du jour)**

Les Représentant des Parents d'Élèves aimeraient savoir pourquoi il ne serait pas possible d'utiliser le même système de paiement que le centre de loisir pour régler les frais de cantine.

Monsieur Lejeune indique que tant que l'intercommunalité n'aura pas récupéré la gestion de la restauration scolaire, il est très compliqué (et cher) de faire gérer le service de facturation de la restauration scolaire (commune de Chamarande) par la Communauté de Commune Entre Juine et Renarde.

Le dossier avance mais certaines communes de la Communauté « traînent encore des pieds » pour que le dossier puisse être finalisé. La reprise de la gestion de la restauration scolaire par la Communauté de Commune permettra de plus de pouvoir appliquer le Quotient Familiale au prix du repas.

Fin de la réunion du conseil d'école. La date du prochain conseil d'école de l'année scolaire n'est pas encore fixée.

Pour les Représentants des Parents d'Élèves,  
Chamarande, le 25 octobre 2012

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter vos Représentants de Parents d'Élèves, de visu à l'école ou par mail à l'adresse [parentsdeleves.bastard@orange.fr](mailto:parentsdeleves.bastard@orange.fr)